



Guide du formateur

La trousse d'éducation des adultes fournit de l'information sur le Recensement de 2011 aux formateurs et aux élèves des classes d'alphabétisation des adultes et de français comme langue seconde (FLS).

Statistique Canada vous offre cette information pour vous aider à expliquer le Recensement de 2011 à vos élèves, afin qu'ils sachent quoi faire, quand le faire et pourquoi le faire.

Les premières pages du présent guide contiennent un aide-mémoire sur le recensement. Vous devez vous familiariser avec cette information avant de commencer les activités. Le meilleur moment d'effectuer ces activités est au début de mai 2011, lors de l'arrivée des renseignements sur le recensement dans les ménages partout au Canada.

Le guide comporte cinq activités :

Activité 1 : Introduction au recensement et à Statistique Canada

Activité 2 : Recensement des élèves

Exercice 1 – Réalisation d'un recensement des élèves

Activité 3 : Quelle est la procédure?

Exercice 2 – Étapes du recensement : Texte à compléter

Activité 4 : Qui est inclus?

Exercice 3 – Suis-je inclus?

Activité 5 : Répondre au questionnaire

Exercice 4 – Ordre de présentation des membres du ménage

Exercice 5 – Détermination des liens de parenté

Exercice 6 – Jumelage des termes du recensement avec les définitions

Nota : Pour chaque activité, l'information qui apparaît en italique s'adresse au formateur. Le reste du texte dans les activités doit être lu à haute voix à vos élèves.

Le cahier d'exercices de l'élève contient un résumé de l'information que lisent les formateurs dans le Guide du formateur, habituellement sous forme d'énumération.

Le cahier d'exercices de l'élève renferme également quelques diagrammes explicatifs et exercices de base.

Les élèves peuvent apporter leur cahier d'exercices à la maison et s'y reporter pour remplir leur questionnaire de recensement.

Objectifs d'apprentissage

- comprendre l'importance d'un recensement
- se familiariser avec le processus du recensement au Canada
- reconnaître et comprendre la terminologie du recensement



Aide-mémoire sur le recensement

Qu'est-ce qu'un recensement?

Le recensement fournit des renseignements de base sur le Canada et sa population. Presque tous les pays du monde effectuent un recensement régulièrement.

Le recensement recueille des renseignements tous les cinq ans, sur tous les hommes, femmes et enfants qui vivent au Canada.

Le Recensement de l'agriculture, qui recueille de l'information sur toutes les exploitations agricoles au Canada, est réalisé en même temps que le Recensement de la population.

Quand le prochain recensement aura-t-il lieu?

En mai 2011.

Pourquoi réaliser un recensement?

Le recensement fournit des renseignements qui servent à déterminer comment et pourquoi l'argent sera dépensé dans les collectivités pour de nouvelles routes, des écoles, des services de polices et de protection contre l'incendie.

Qui sera inclus dans le recensement?

Tous les ménages du Canada sont inclus.

Comment les données sont-elles recueillies?

En 2011, Statistique Canada recueillera les renseignements du recensement à partir des questionnaires remplis en ligne ou sur papier et retournés par la poste.

Une personne remplit le questionnaire pour tous les membres du ménage.

Assistance téléphonique du recensement

L'**Assistance téléphonique du recensement** (ATR) offre de l'aide en français, en anglais et dans **plusieurs** autres langues. Les services de l'ATR sont offerts à partir du 2 mai, de 8 h à 20 h, au numéro sans frais 1-877-777-2011. Les utilisateurs d'un télécopieur peuvent composer le 1-800-363-7629.

Questionnaires

Le questionnaire pose des questions de base sur des sujets tels que l'âge, le sexe, l'état matrimonial, la relation par rapport aux autres membres du ménage et la langue maternelle. Le questionnaire papier prévoit suffisamment d'espace pour entrer les réponses de six personnes. Si plus de six personnes habitent dans un ménage, appelez l'Assistance téléphonique du recensement pour obtenir un autre questionnaire. Il est important de dénombrer tout le monde.

Exigences prévues par la loi et confidentialité

La loi stipule que tous les ménages du Canada doivent participer au recensement.

La loi stipule que Statistique Canada doit protéger les renseignements fournis par les répondants.



Activité 1 : Introduction au recensement et à Statistique Canada

1. *Expliquez aux élèves en quoi consiste un recensement. Les renseignements ci-dessous seront utiles. Dites aux élèves que certains de ces points figurent à la page 1 du cahier d'exercices de l'élève.*
 - Le recensement comporte des questions sur toutes les personnes qui vivent au Canada.
 - Le recensement a lieu tous les cinq ans.
 - Le Recensement de 2011 aura lieu en mai 2011.
 - Les réponses aux questions du recensement sont amalgamées pour fournir des renseignements sur des groupes de personnes. Il peut s'agir de petits groupes (comme une collectivité) ou de grands groupes (comme l'ensemble du pays).
 - Les renseignements servent à éclairer les décisions au sujet des services, comme les nouvelles routes et les écoles.
2. *Expliquez ce qui suit aux élèves:*
 - Les collectivités se servent des renseignements du recensement pour planifier les écoles, les garderies et les services de police et de protection contre l'incendie.
 - Le nombre de personnes dénombrées dans ce recensement nous indiquera le nombre de personnes qu'il faut élire au gouvernement du Canada. Après le Recensement de 2001, le nombre de personnes élues à la Chambre des communes a augmenté, passant de 301 à 308.
 - Les données du recensement sont importantes pour allouer les ressources provinciales et communautaires. En 2009–2010, le gouvernement fédéral à Ottawa a transféré plus de 60 milliards de dollars aux provinces et aux territoires.
3. *Amenez les élèves à discuter de l'utilisation des données du recensement pour des services qu'ils ont utilisés récemment. Expliquez que les données du recensement sont utilisées pour fournir des produits et services dont se servent les gens tous les jours. Vous pouvez approfondir le sujet en posant certaines des questions ci-dessous.*
 - Comment vous êtes-vous rendus en classe? Avez-vous conduit sur une route? Êtes-vous venus à bicyclette en empruntant un trottoir ou une piste cyclable? Avez-vous utilisé les transports publics, comme l'autobus?
 - Un autobus scolaire est-il venu chercher vos enfants à la maison ce matin? Vos enfants vont-ils à l'école?
4. *Expliquez ce qui suit aux élèves :*
 - Les renseignements du recensement sont tellement importants que, conformément à la loi, tout le monde au Canada doit répondre aux questions.
 - Vos réponses sont protégées par la loi. Les réponses ne sont montrées à personne d'autre.



Activité 1 : Introduction au recensement et à Statistique Canada

5. *Informez les élèves sur Statistique Canada.*

Expliquez :

- Lorsque les réponses aux questions sont amalgamées, on les appelle statistiques.
- Statistique Canada est le nom de l'organisme du gouvernement qui recueille des statistiques pour le Canada.

6. *Demandez aux élèves d'examiner les identificateurs de Statistique Canada et du gouvernement fédéral à la page 1 de leur cahier d'exercices. Expliquez ce qui suit :*

- Le mot-symbole Canada figure dans tous les documents produits pour le public par le gouvernement du Canada. Les documents du recensement auront le mot-symbole Canada, ainsi qu'un identificateur pour Statistique Canada.



Activité 2 : Recensement des élèves

1. *Demandez aux élèves de passer à l'exercice 1 à la page 2 de leur cahier d'exercices. Demandez-leur :*

- d'écrire leur nom et le nom des autres personnes qui vivent avec eux;
- d'indiquer l'âge de chaque personne dans la deuxième colonne;
- de préciser le sexe de chaque personne dans la troisième colonne en inscrivant un « x » dans le cercle « masculin » ou « féminin »;
- d'indiquer la première langue que chaque personne a appris à parler pendant son enfance et qu'elle comprend encore aujourd'hui.

2. *Une fois que les élèves ont terminé l'exercice, expliquez-leur le type de décisions qui peuvent être prises à partir de ces renseignements. En amalgamant leurs réponses, vous obtiendriez les résultats de la classe. En amalgamant leurs réponses à celles de toutes les autres classes, vous obtiendriez les résultats de tous les participants au programme.*

- Les résultats peuvent vous indiquer que les participants de cette classe ont un grand nombre d'enfants de moins de quatre ans. En amalgamant ces renseignements à ceux des autres élèves du programme, nous pourrions découvrir qu'eux aussi ont un grand nombre d'enfants dans ce groupe d'âge.

Décision : Dans ce cas-ci, le programme peut décider qu'il serait bon de créer un groupe de jeu organisé pour les enfants ou une garderie pour aider les parents à participer à ce programme de formation.

- Les résultats peuvent vous indiquer qu'il y avait un grand groupe d'adolescents de 15 à 18 ans.

Décision : Le programme peut décider qu'il serait bon d'organiser un centre d'accueil, où ils pourraient obtenir de l'aide dans leurs travaux scolaires ou participer à des activités sportives.

- Pour obtenir de bons résultats, il est important que toutes les personnes répondent aux mêmes questions. Les questionnaires facilitent cette démarche.
3. *Expliquez aux élèves que s'ils ont besoin d'aide pour répondre au recensement, ils doivent préciser aux téléphonistes du recensement la langue qu'ils parlent. Demandez-leur de s'exercer à dire cette langue à haute voix en français.*



Activité 2 : Exercice 1 – Réalisation d'un recensement des élèves

Nom	Âge	Sexe	Langue
		<input type="radio"/> Masculin <input type="radio"/> Féminin	
		<input type="radio"/> Masculin <input type="radio"/> Féminin	
		<input type="radio"/> Masculin <input type="radio"/> Féminin	
		<input type="radio"/> Masculin <input type="radio"/> Féminin	
		<input type="radio"/> Masculin <input type="radio"/> Féminin	
		<input type="radio"/> Masculin <input type="radio"/> Féminin	



Activité 3 : Quelle est la procédure?

1. Expliquez aux élèves :

- Le 3 mai, une lettre jaune sera postée à de nombreux ménages du Canada. La lettre comporte un numéro dans le haut appelé **code d'accès sécurisé**, qui est différent pour chaque ménage. Ce code à 15 chiffres vous permet de répondre aux questions du recensement en ligne.
- Pour répondre au recensement en ligne, allez à **www.recensement2011.gc.ca**. Entrez le **code d'accès sécurisé** à 15 chiffres et suivez les instructions.
- La lettre donne également un numéro de téléphone à appeler pour obtenir une copie papier des questions au lieu d'utiliser l'Internet.
- Entrez le code d'accès sécurisé à 15 chiffres en utilisant le clavier du téléphone, et une trousse comprenant un questionnaire papier sera postée à votre ménage.
- Il y aura un deuxième numéro de téléphone sur la lettre pour joindre l'**Assistance téléphonique du recensement**. Composez ce numéro si vous avez besoin d'aide pour répondre à une question.

D'autres ménages du Canada recevront une trousse jaune comportant un questionnaire et une enveloppe verte de retour par la poste. La trousse contient deux questionnaires : un en anglais et un en français, pour que vous puissiez répondre aux questions dans la langue officielle de votre choix.

Chaque questionnaire papier comporte aussi un **code d'accès sécurisé**. Pour remplir le questionnaire en ligne, allez à **www.recensement2011.gc.ca** et entrez votre **code d'accès sécurisé** à 15 chiffres.

Si vous décidez de remplir le questionnaire papier, retournez-le par la poste dans l'enveloppe verte à port payé.

Quand remplir le questionnaire

Répondez aux questions du recensement **dès que vous recevez le questionnaire**.

Si les questionnaires ne sont pas retournés à Statistique Canada d'ici au 10 mai, des rappels sont faits par téléphone et par la poste. S'ils n'ont toujours **pas** été reçus, les intervieweurs feront une visite sur place et recueilleront les renseignements par interview.

- ### 2. Renvoyez les élèves aux pages 3 et 4 de leur cahier d'exercices, et passez en revue l'information qui s'y trouve. Résumez :

Bon nombre de ménages recevront une lettre par la poste.

- La lettre indique l'**adresse du site Web** et le **code d'accès sécurisé**
 - La lettre indique les numéros de téléphone pour que vous puissiez :
 - appeler pour qu'une trousse comprenant un questionnaire papier vous soit envoyée par la poste
- ou**
- joindre l'Assistance téléphonique du recensement.



Activité 3 : Quelle est la procédure?

Les autres ménages recevront une trousse comportant un questionnaire par la poste ou livrée sur place par un intervieweur.

- le questionnaire indique l'**adresse du site Web** et le **code d'accès sécurisé**, de sorte qu'il peut être rempli par Internet plutôt que sur papier
 - le questionnaire indique le numéro de téléphone de l'**Assistance téléphonique du recensement**.
3. *Expliquez le fonctionnement de l'Assistance téléphonique du recensement aux élèves, en vous appuyant sur les renseignements ci-dessous. Les élèves pourront se reporter à la page 5 du cahier d'exercices de l'élève pendant que vous passez en revue ces renseignements.*

Le numéro de téléphone de l'Assistance téléphonique du recensement est le 1-877-777-2011. Les utilisateurs d'un télécopieur peuvent composer le 1-800-363-7629.

Appelez l'Assistance téléphonique du recensement si vous avez des questions au sujet du recensement. Vous pouvez appeler de 8 h à 20 h, sept jours par semaine, à compter du 2 mai 2011.

Appelez l'Assistance téléphonique du recensement :

- si vous ne comprenez pas une question et que vous voulez que quelqu'un vous l'explique;
- si le 10 mai, vous n'avez **pas** encore reçu une lettre ou un questionnaire papier;

- si vous avez égaré la lettre ou le questionnaire papier, ainsi que votre code d'accès sécurisé;
- lorsque vous remplissez un questionnaire papier et que vous en avez besoin d'un **deuxième** parce qu'il n'y a pas assez de place pour entrer les renseignements sur toutes les personnes qui vivent avec vous.

Les questions du recensement peuvent être obtenues dans plusieurs langues, ainsi qu'en anglais et en français. La liste des langues se trouve sur le site Web du recensement (www.recensement2011.gc.ca). Les téléphonistes de l'Assistance téléphonique du recensement pourront vous aider si vous avez besoin d'aide dans certaines autres langues.

Lorsque vous appelez l'Assistance téléphonique du recensement, assurez-vous d'avoir les renseignements suivants à portée de la main :

- votre nom
 - votre adresse
 - votre numéro de téléphone
 - le nom en français de la langue que vous parlez et comprenez si vous avez besoin d'aide dans une langue autre que le français ou l'anglais.
4. *Demandez aux élèves de faire l'exercice 2 à la page 6 de leur cahier d'exercices.*



Activité 3 : Exercice 2 – Étapes du recensement : Texte à compléter

Certaines des étapes les plus importantes du recensement sont indiquées ci-dessous. Complétez les énoncés en sélectionnant les mots à partir de la liste fournie.

questionnaire	code d'accès sécurisé
verte	langue
Canada	visite
Assistance téléphonique du recensement	

1. Vous recevez une lettre jaune par la poste. Vous savez qu'elle provient du gouvernement, parce que le mot-symbole **Canada** y est imprimé.
2. Pour répondre au **questionnaire** depuis votre ordinateur, allez à www.recensement2011.gc.ca et entrez votre code d'accès sécurisé.
3. Vous avez un **code d'accès sécurisé** à 15 chiffres dans votre lettre.
4. Pour obtenir de l'aide pour répondre au recensement, appelez l'**Assistance téléphonique du recensement** au 1-877-777-2011. Les utilisateurs d'un télécopieur peuvent composer le 1-800-363-7629.
5. Si vous avez besoin d'aide dans votre langue, le téléphoniste de l'Assistance téléphonique du recensement vous demandera « Quelle **langue** parlez-vous? »
6. Si vous avez besoin d'aide dans une autre langue, le téléphoniste de l'Assistance téléphonique du recensement vous dira peut-être que quelqu'un vous téléphonera ou vous rendra **visite**.
7. Si vous remplissez le questionnaires papier, vous devez le retourner dans l'enveloppe **verte** à port payé.



Activité 4 : Qui est inclus?

1. Expliquez aux élèves qui est inclus dans le recensement en passant en revue les renseignements suivants avec eux :

Toutes les personnes qui vivent au Canada le 10 mai 2011 doivent être incluses dans un questionnaire de recensement.

Les personnes suivantes sont incluses :

- les citoyens canadiens;
 - les immigrants reçus;
 - les réfugiés et les demandeurs du statut de réfugié ;
 - les personnes détenant une autorisation d'emploi, un permis d'études ou une autre autorisation de résidence temporaire.
2. Passez en revue avec les élèves les définitions des termes logement, ménage et domicile habituel, en vous reportant à l'information ci-dessous.

Normalement, un seul questionnaire du recensement est rempli pour toutes les personnes qui vivent dans un **ménage**. Un ménage est un groupe de personnes qui habitent dans un **logement**. Un **logement** a une **entrée privée** de l'extérieur, ou une porte menant à un hall d'entrée qui donne sur l'extérieur.

Un immeuble peut avoir plus d'un logement. Un immeuble d'appartements comportant six appartements a six logements. Dans un immeuble d'appartements, chaque logement a une porte d'entrée séparée donnant sur un hall d'entrée ou sur l'extérieur.

Même les petits immeubles peuvent avoir plus d'un logement. Il peut y avoir un logement au

rez-de-chaussée d'un immeuble, et un autre au sous-sol ou au deuxième étage de l'immeuble.

Un **ménage** peut comporter :

- un noyau familial avec ou sans autres personnes;
- deux ou plusieurs familles partageant un logement;
- un groupe de personnes non apparentées; ou
- une personne vivant seule.

Chaque **ménage** devra répondre aux questions du recensement.

N'incluez **pas** les personnes qui ont un domicile ailleurs (au Canada ou dans un autre pays) et qui vivent **habituellement** à une autre adresse.

Les personnes qui vivent **temporairement** à l'extérieur du logement doivent être **incluses** dans le questionnaire du recensement.

Les élèves qui retournent vivre avec leurs parents à la fin des classes doivent être inclus à l'adresse de leurs parents même s'ils vivent ailleurs pendant l'année scolaire ou leur emploi d'été.



Activité 4 : Qui est inclus?

Qui est inclus dans mon ménage?

- vous-même;
- toutes les autres personnes qui vivent habituellement dans votre ménage.

Voici une liste des personnes susceptibles de vivre dans votre ménage :

- conjoint ou conjointe;
- enfants, y compris les bébés nés le 10 mai 2011 ou avant;
- parents;
- autres membres de la famille (tantes, oncles, etc.);
- colocataires : personnes sans lien de parenté, mais qui partagent un logement et qui partagent souvent le loyer et d'autres dépenses;
- chambreurs ou pensionnaires (personnes qui louent une chambre dans votre logement).



Activité 4 : Exercice 3 – Suis-je inclus?

3. Demandez aux élèves de passer à la page 8 de leur cahier d'exercices et d'effectuer l'exercice 3 en sélectionnant des personnes pour lire à haute voix les scénarios qui suivent. À la fin de chaque scénario, demandez à la classe d'indiquer si la personne devrait être incluse ou non.

Scénario 1

Je m'appelle Sayed. Je loue une chambre d'une famille qui habite à Ottawa pendant que je poursuis mes études à l'université. Ma famille vit à Toronto. Je retournerai à la maison vivre avec ma famille dans deux semaines, lorsque mon cours sera terminé. Mon père devrait-il m'inclure dans son questionnaire du recensement? Qu'en pensez-vous?

Réponse pour le scénario 1 : Oui, Sayed est un étudiant qui retournera vivre avec ses parents. Il devrait donc être dénombré dans le questionnaire de ses parents.

Scénario 2

Je m'appelle Julie. Je visite ma mère et mon père, qui vivent à Vancouver. Sophia, ma fille de deux ans, m'accompagne. Mon mari et moi vivons dans un appartement au Manitoba. Mes parents devraient-ils m'inclure dans leur questionnaire du recensement?

Réponse pour le scénario 2 : Non, Julie sera incluse dans le questionnaire qui a été envoyé à son domicile **habituel** au Manitoba.

Scénario 3

Je m'appelle John. Ma femme et moi visitons mon frère et sa femme à Montréal. Ma femme et moi habitons en Angleterre. Devrais-je être inclus dans le questionnaire de recensement de mon frère?

Réponse pour le scénario 3 : Non, le domicile **habituel** de John est en Angleterre.

Scénario 4

Je m'appelle Roberto. Je vis à Toronto, avec ma femme et ma fille Claudia. Mon fils Aldo habite habituellement ici lui aussi, mais il est parti en Italie pour l'été. Devrais-je inclure mon fils Aldo dans mon questionnaire du recensement?

Réponse pour le scénario 4 : Oui, Roberto devrait inclure son fils Aldo dans son questionnaire du recensement, parce qu'Aldo est en Italie pour une simple visite et que son domicile **habituel** est avec sa famille à Toronto.



Activité 5 : Répondre au questionnaire

1. *Demandez aux élèves de passer à la page 9 de leur cahier d'exercices, pendant que vous passez en revue les renseignements suivants :*

Une personne qui vit dans le ménage répond aux questions au nom de tout le monde qui vit là. Cette personne doit être un adulte.

On vous demandera votre numéro de téléphone.

On vous demandera de vous assurer que votre adresse est exacte. Si elle est incorrecte, vous devez la corriger.

On vous demandera combien de personnes vivent **habituellement** à cette adresse en date du 10 mai 2011.

Ensuite, vous devez dénombrer tous les membres du ménage selon un ordre particulier.

La personne qui répond aux questions apparaît en premier et est désignée comme la **Personne 1**.

La personne suivante sur la liste, appelée **Personne 2**, doit être le mari, la femme ou le/la partenaire de la **Personne 1**, le cas échéant.

Après le conjoint ou la conjointe ou le ou la partenaire, chaque **enfant** doit être dénombré, habituellement du plus vieux au plus jeune.

Si la **Personne 1** n'a pas de conjoint ou conjointe ou de partenaire, l'enfant le plus âgé de la **Personne 1** serait la Personne 2 dans la liste.

Une fois les enfants énumérés, indiquez les autres personnes qui font partie de la famille de la **Personne 1**.

Ensuite, on trouverait les personnes sans lien de parenté qui vivent dans le logement.



Activité 5 : Exercice 4 – Ordre de présentation des membres du ménage

2. Demandez aux élèves de passer à la page 9 dans leur cahier d'exercices et d'effectuer l'exercice 4.

Nous allons faire un exercice pour mettre en pratique l'ordre dans lequel les membres du ménage devraient apparaître.

Lisez à haute voix le scénario pour l'exercice 4. Ensuite, donnez du temps aux élèves pour déterminer l'ordre de la liste. Enfin, passez en revue leurs réponses et discutez-en.

Scénario

Samuel est le mari de Mélina.
Dominique loue une chambre.
Les enfants de Samuel et de Mélina sont Lucas, trois ans, et Juanita, cinq ans.
Samuel est la **Personne 1**. Il répondra aux questions du recensement.

Complétez le tableau dans votre cahier de formation, en entrant le nom des personnes qui devraient être sélectionnées comme Personne 2, Personne 3, Personne 4 et Personne 5.

Réponse : exercice 4

Personne 1	Samuel
Personne 2	Mélina
Personne 3	Juanita
Personne 4	Lucas
Personne 5	Dominique

3. Demandez aux élèves de passer à la page 10 dans leur cahier d'exercices. Passez en revue l'information suivante au sujet du questionnaire du recensement avec les élèves :

Questions du formulaire du recensement

Pour chaque membre du ménage, vous devrez répondre aux huit questions suivantes :

- nom;
- sexe;
- date de naissance et âge;
- état matrimonial;
- situation vis-à-vis l'union libre;
- première langue apprise pendant l'enfance (et toujours comprise à ce jour);
- si vous êtes d'accord pour que vos réponses soient publiées dans 92 ans.

On vous demandera également d'indiquer le **lien de parenté** entre chaque membre du ménage et la personne qui répond aux questions (**Personne 1**).

État matrimonial

On vous demandera l'état matrimonial **légal** actuel de chaque personne. Il faut répondre à cette question pour tous les membres du ménage, même les enfants. Dans le cas des enfants, cochez le premier cercle « jamais légalement marié ».

Comme état matrimonial légal actuel, vous pouvez cocher :

- jamais légalement marié;
- légalement marié (et non séparé);
- séparé, mais toujours légalement marié;
- divorcé;
- veuf ou veuve.



Activité 5 : Exercice 5 – Détermination des liens de parenté

4. Demandez aux élèves de passer à la page **11** de leur cahier d'exercices et de faire l'**exercice 5**.
Expliquez :

Dans cet exercice, on utilise un arbre généalogique pour vous aider à voir les différents liens de parenté entre les personnes qui pourraient vivre ensemble au sein d'un ménage.

Lucie est la **Personne 1**.

La Personne 1 peut être homme ou une femme.

Lucie remplira le questionnaire.

Voici l'arbre généalogique de Lucie.

Il indique le lien de parenté entre la **Personne 1** et les autres personnes.

Complétez le tableau en utilisant un des mots dans la liste ci-dessous (les mots peuvent être employés plus d'une fois) :

sœur	frère	femme	père
filles	beau-frère	beau-père	nièce
fil	neveu	belle-sœur	

Réponses :

1. Jeanne est la nièce de Lucie	2. Jean est le frère de Lucie
3. Monique est la nièce de Lucie	4. Pierre est le neveu de Lucie
5. Marie est la belle-sœur de Lucie	6. Robert est le frère de Lucie
7. M. Lebrun est le père de Lucie	



Activité 5 : Exercice 6 – Jumelage des termes du recensement avec les définitions

5. Demandez aux élèves de passer à la page **12** de leur cahier d'exercices et d'effectuer l'**exercice 6**. Dites-leur ce qui suit :

La colonne A indique certains des mots qui sont utilisés dans le recensement. Jumelez ces mots à leur description dans la colonne B. Indiquez le numéro de la description à côté des mots appropriés.

Colonne A	Colonne B
Internet <u>12</u>	1. Marié, veuf, séparé, célibataire
Exploitant agricole <u>9</u>	2. Maison ou appartement possédant sa propre entrée
Âge <u>6</u>	3. Un formulaire comportant des questions
Logement <u>2</u>	4. Personnes qui ne sont pas mariées, mais qui vivent ensemble en couple
Partenaires en union libre <u>4</u>	5. Un endroit où vous pouvez appeler pour obtenir des réponses à vos questions au sujet du recensement
Assistance téléphonique du recensement <u>5</u>	6. Nombre d'années écoulées depuis votre naissance
Questionnaire <u>3</u>	7. Chiffres qui décrivent des personnes ou des choses
Recensement <u>11</u>	8. Un groupe de personnes qui habitent dans un logement
Ménage <u>8</u>	9. Personne qui produit au moins un produit agricole (par exemple, des cultures ou du bétail) pour la vente
État matrimonial <u>1</u>	10. Confidentiel, qui ne doit être divulgué à personne d'autre
Statistiques <u>7</u>	11. Dénombrement complet des personnes au Canada
Secret <u>10</u>	12. Façon de répondre aux questions du recensement à l'aide d'un ordinateur